



Minversheim

MIN' **ACTUS**



N°32 – Sept 2024

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2024

➤ **Travaux salle polyvalente : relamping et nettoyage de la toiture**

Afin de faire diminuer la facture énergétique de la salle polyvalente, le Conseil Municipal adopte le projet de remplacer l'ensemble de l'éclairage « néons » par des lampes à technologie LED dans tout le bâtiment. Un système de pilotage sera également affecté aux lampes de la grande salle (acquisition d'une tablette à cet effet pour environ 200,00 € HT). Il permettra le réglage de l'intensité et l'individualisation des luminaires. Le devis de l'entreprise Electis pour un montant d'environ 9 822,72 € HT est validé et la mise en place se fera en régie.

Le plan de financement adopté est le suivant :

Coût de l'opération :	10 022,72 €
Subvention 40 % Fonds Vert :	4 009,08 €
Fonds propres :	6 013,64 €

Un nettoyage de la toiture sera également réalisé par l'entreprise générale du bâtiment MICHEL pour un montant de 1 970 € TTC pour parfaire la rénovation de la salle.

➤ **Espace 4 : réparation de la plateforme**

Le moteur du portillon de l'élévateur de l'Espace 4 étant en panne, le Conseil Municipal approuve le devis pour sa réparation fourni par l'entreprise A.E.F. en charge de la maintenance pour un montant de 1 257,54 € HT.

➤ **Modifications budgétaires**

Pour renforcer certains articles, le Conseil Municipal décide les modifications budgétaires suivantes :

Dépenses de fonctionnement :

- Art. 673 : Titres annulés sur exercice antérieur: + 200 €
- Art 6558 : Autres contributions obligatoires: - 200 €

Recettes et dépenses d'investissement :

- Art 238 opération 041 : Avanc. Sur commandes immo.corpo.: + 7 150 €
- Art 21318 opération 041 : Autres bâtiments publics : + 7 150 €

➤ Rapports annuels du SDEA

Les rapports annuels 2023 fournis par le SDEA concernant le Grand Cycle de l'Eau, l'Eau Potable et l'Assainissement ont été actés par le Conseil Municipal.

➤ Subventions pour voyage scolaire

Une subvention de 32.50 € pour un voyage scolaire à La Chapelle d'Abondance du 16 au 21 juin 2024 est attribuée aux élèves suivants :

- Paul GERBER, 40 Rue haute
- Evan WAGNER, 85 Rue de l'Eglise

➤ Avis sur demandes de permis de démolir

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour les demandes déposées par :

- ✓ M. Douchy pour la démolition partielle du séchoir à tabac, 6 rue des Prés
- ✓ Mme Lienhardt pour la démolition du mur de clôture donnant sur la RD69 au droit de sa propriété 80 rue Principale.

➤ Adhésion à un nouveau système d'informations des citoyens

La commune décide de renforcer et de multiplier les supports de communication en adhérent à l'application « PanneauPocket » pour un montant de 280 € HT pour une année.

LE NOUVEL OUTIL DE COMMUNICATION DE LA MAIRIE

La mairie de MINVERSHEIM s'est équipée de PanneauPocket, l'application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.



PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention.

L'administré met en favoris toutes les entités qui l'intéresse : les Communes et Intercommunalités qui l'entoure, son Syndicat des eaux, de traitements des ordures ménagères, l'école de ses enfants, la Gendarmerie dont il dépend...

Tout l'écosystème du citoyen se retrouve dans 1 seule et unique application !

Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités.

Toujours présent sur son téléphone mais aussi sur sa tablette, PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur (www.app.panneaupocket.com).

La commune de Minversheim diffuse sur PanneauPocket des alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux à venir, comptes-rendus de conseils municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations... L'administré reçoit les informations, depuis chez lui ou en déplacement, au travail ou en vacances.



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle



1

Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.



2

Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.

3

PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

4

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

© PanneauPocket

Bienvenue aux nouveaux arrivants :

M. **Bertrand DAOUP** et Mme **Gwladys EDWIN**, et leurs enfants Ambre, Mûun-Ghüec et Yahelle, 81 Rue Principale.

M. **Guillaume ROLLET** et Mme **Delphine SCHMITT** et leurs filles Juliane et Céleste, 14 Rue du Koppenberg



ETAT CIVIL

Naissances :

13/06/2024 : **Alyssia RISCH**, fille de Jérémy RISCH et Aurélie ROTH, 2 rue d'Alteckendorf

15/06/2024 : **Arthur FRENTZ**, fils de Eduard FRENTZ et Aline OTT, 9 rue Saint Hilaire

02/09/2024 : **Aria MENIGAULT**, fille de Dimitri MENIGAULT et Alicia FRAULI, 9 rue de l'Arc-en-Ciel

06/09/2024 : **Gabriel HUGNET**, fils de Josselin HUGNET et Amal OUABI, 3 Rue Strang

16/09/2024 : **Yahelle DAOUP**, fille de Bertrand DAOUP et Gwladys EDWIN, 81 rue Principale

Bienvenue à eux et félicitations aux heureux parents !

STATIONNEMENT GÊNANT

Rappel : Le stationnement des véhicules à moins de 5 mètres d'un passage piétons peut être verbalisé à hauteur de 135 €. Il est primordial de laisser aux piétons l'accès libre sur les trottoirs, en particulier pour les élèves, leurs parents et les assistantes maternelles qui se rendent à l'école.

De même, dans les lotissements n'ayant pas d'emplacements prévus pour le stationnement, merci de **ne pas garer vos véhicules sur la chaussée ni dans les virages** car cela gêne la visibilité et peut engendrer des accidents.

Les véhicules doivent être garés sur les places prévues à cet effet à l'intérieur de chaque propriété.

Merci pour votre compréhension et votre civisme et pour le respect du Code de la Route.



RETOUR EN IMAGES SUR LA CEREMONIE DU 14 JUILLET

Après la traditionnelle cérémonie du 14 juillet devant le monument aux morts, les élus, le corps des Sapeurs-Pompiers, l'Entente Musicale Double M et les habitants de Minversheim se sont rendus en cortège à la salle polyvalente afin d'y prendre le verre de l'amitié accompagné de knacks et autres douceurs.

Cette réception a également permis la remise de plusieurs distinctions par M. Marc DURR, Commandant et M. Jean-Luc KAUFFMANN, Capitaine, tous deux de l'Unité Territoriale de Hochfelden. C'est tout d'abord M. Dominique BUCHLER, Sergent-chef, qui a été mis à l'honneur pour ses 30 années d'engagement au sein du corps des Sapeurs-Pompiers de Minversheim. Son parcours a été retracé par le Maire Bernard LIENHARD : entré le 18/04/1995 dans le corps local, il a gravi les échelons jusqu'à sa prise de commandement en 2005.

Par ailleurs, MM. Christophe MATTER et Damien KUHN ont obtenu les félicitations du chef de corps départemental pour leur réactivité, leur sang-froid et leur professionnalisme lors de la prise en charge immédiate de leur collègue M. BUCHLER, pris d'un malaise au cours d'une intervention le 3 février 2024. Leur acte de bravoure a été déterminant pour lui sauver la vie !



A noter sur
votre agenda



L'AGESP organise sa traditionnelle soirée Moules-Frites le samedi 26 octobre 2024 à partir de 19h00 à la salle polyvalente de Minversheim. Retenez la date, les informations seront distribuées dans vos boîtes aux lettres.

DON DU SANG



A, B, AB, O tout le
monde est accepté !

La prochaine collecte de sang aura lieu le **lundi 4 novembre 2024 de 17h à 20 h** à la salle polyvalente de Minversheim.

Venez nombreux !

Le concert de Noël de l'Entente Musicale Double M se tiendra le **dimanche 1^{er} décembre 2024** à l'Eglise Saint Hilaire de Minversheim.

Des précisions seront apportées dans le prochain bulletin.



FETE DES AINES

L'édition 2024 de la **Fête des Aînés** se déroulera **le dimanche 8 décembre**. Les invitations vous parviendront dans les prochaines semaines.

Merci de bloquer la date dans vos agendas !

PASSAGE DU RAMONEUR



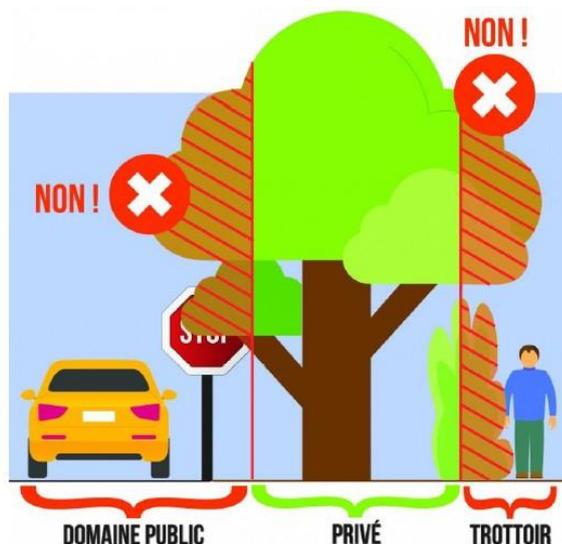
L'entreprise de ramonage Fischer sera de passage dans notre commune au **courant du mois d'octobre 2024**. Dès que nous aurons connaissance de la date exacte, nous diffuserons l'information dans nos tableaux d'affichage et sur l'application PanneauPocket.

RAPPEL : entretien des végétaux

Il appartient à chaque propriétaire de veiller à ce que ses haies, arbres ou arbustes n'empiètent pas sur la voie publique. (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

En cas de non-respect, la mairie peut, après mise en demeure, faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain.



Un grand merci à **Bertrand BUR** pour avoir redonné ses couleurs à la statue de Sainte Bernadette devant la Grotte de Lourdes située au cimetière près de la Vierge Marie. Cette statue provenant de Lourdes a été offerte par la famille Jérôme KAPPS il y a quelques années.



FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de Mairie **sera fermé** pour cause de formation **du 4 au 8 novembre 2024.**



PLACE DE LA LIBERTE

Les travaux de la Place de la Liberté sont achevés, vous pouvez à présent vous y reposer lors de vos promenades sur le Koppenberg.

ELECTION MISS ALSACE 2024

Félicitations à Océane ZAEPFEL qui réalise un beau parcours lors de l'élection de Miss Alsace 2024 et se hisse à la place de 3ème Dauphine!



NOUS CONTACTER

Secrétariat de mairie :

Sandrine Sneij Tél. : 03.88.51.62.63

Courriel : mairie.minversheim@payszorn.com

Site Internet : <https://www.minversheim.payszorn.com>

Permanences : lundi de 14 h à 16h , mardi et vendredi de 17h à 19h ou sur RDV

Le Maire :

Bernard Lienhard 06.70.38.19.63

bernard.lienhard@estvideo.fr

Les Adjointes :

Franck Lang 06.85.58.20.42

franlang@estvideo.fr

Pascal Maillet 06.99.53.84.66

pmaillet67@free.fr

Brigitte Vacelet 06.06.84.11.99

brigitte.vacelet355@orange.fr

